

DIRECTEUR ADJOINT PUR LES SERVICES AUX PUBLICS ET LES COLLECTIONS (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur :	VILLE DE CHAMBERY Place de l'Hôtel de ville 73011Chambery
Grade :	Bibliothécaire principal
Référence :	O073210200230401
Date de dépôt de l'offre :	15/02/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - vacance d'emploi
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/04/2021
Date limite de candidature :	19/03/2021
Service d'affectation :	Direction des bibliothèques

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Place de l'Hôtel de ville 73011 Chambery
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Bibliothécaire principal Bibliothécaire
Famille de métier :	Culture > Lecture publique et documentation
Métier(s) :	Bibliothécaire Directeur ou directrice de bibliothèque

Descriptif de l'emploi :

La Direction des bibliothèques de Chambéry est constituée d'un réseau de lecture publique comprenant la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, la bibliothèque Georges Brassens et la bibliothèque voyageuse. En 2019, l'activité représentait 10 663 inscrits sur le réseau, 643 542 prêts, 467 actions hors les murs pour 6 003 personnes rencontrées, 272 accueils de classes (primaires et secondaires), 12 500 personnes accueillies dans les animations et 185 000 collections courantes sur le réseau. Dans ce contexte, et sous la responsabilité de la Directrice des bibliothèques, le/la Directeur.trice adjoint.e a pour mission de contribuer à définir et

coordonner la politique des collections de lecture publique et des services aux publics. Il/elle participe au pilotage des bibliothèques municipales de Chambéry.

Profil demandé :

Etre expert(e) en bibliothéconomie et maîtriser les enjeux des bibliothèques municipales

- * Maîtriser les techniques de management d'équipe et de management de projets
- * Posséder une excellente culture générale et être en veille sur l'actualité culturelle
- * Savoir participer à l'élaboration d'une stratégie et être force de proposition pour sa mise en oeuvre
- * Savoir élaborer un plan d'action et analyser l'atteinte des objectifs
- * Organiser le travail d'équipe et fixer les priorités
- * Etre capable de monter des projets en partenariat avec différents acteurs internes ou externes
- * Etre un bon communicant et savoir faire preuve d'écoute et de persuasion
- * Savoir animer un réseau de partenaires
- * Faire preuve d'esprit d'initiative et d'innovation
- * Posséder des capacités d'analyse et de synthèse
- * Savoir gérer les conflits si nécessaire et soutenir les cadres intermédiaires en matière de management

Mission :

Définit et organise la politique d'acquisition au niveau du réseau

- * Organise des groupes de travail sur des thématiques liées aux collections
- * Définit et met en place la politique d'accueil du public et veille à la cohérence des activités des deux bibliothèques
- * Pilote et coordonne les projets d'aménagements des espaces publics
- * Veille à l'accessibilité de la bibliothèque auprès de tous les types de publics
- * Supervise l'élaboration et le suivi du planning de la médiathèque JJR pour la tenue des postes en salle
- * Dans le cadre de la charte de l'action culturelle, définit la programmation annuelle, l'organisation de la répartition et le suivi du budget annuel, l'organisation de partenariats (associations, services de la ville...)
- * En tant que membre de l'équipe de direction, participe au pilotage des bibliothèques, au management de l'ensemble des cadres et agents, et à la réflexion sur les objectifs et enjeux des bibliothèques.

Contact et informations complémentaires :
recrutement@mairie-chambery.fr

Amandine ROCHAS, directrice des Bibliothèques 04 79 60 04 20

Téléphone collectivité :

04 79 60 21 52

Adresse e-mail :

recrutement@mairie-chambery.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.